

Entraide Apicole de Vendée

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Compte rendu de l'assemblée générale du 16/11/2013

Les listes d'émargement ayant été dûment paraphées par les participants, le président Michel LOUVIOT ouvre la séance à 10h25 par une allocution de bienvenue. Il excuse les absents, Christian HERAULT et Daniel FEVRE dont il décrit les rôles essentiels dans le fonctionnement de l'association.

Rapport moral.

Le président procède à l'exposé du rapport moral pour la saison écoulée dont il souligne les faits saillants :

Activité des ruches en général :

- Les colonies printanières ont été populeuses.
- Essaimage important.
- La récolte de miel de printemps a été faible mais rattrapé par une récolte d'été plus importante.
- Lutte anti varroa : Des soucis d'approvisionnement de l'acaricide ont été rencontré avec le GDSA.
- Frelon asiatique. Poursuite de la lutte
- Le peu de miel recueilli cette année au rucher a été vendu lors de la journée « méli-mél'art » au profit de l'association.
- Deux séances de fonte de cire ont été organisées. Les personnes qui ont apporté leur cire récupéreront leurs feuilles en février.

Fonctionnement de l'association :

- L'année 2013 a vu l'association mettre en place les parrainages des nouveaux adhérents néophytes. Ces parrainages ont permis de leur fournir un essaim le cas échéant.

Autres Points :

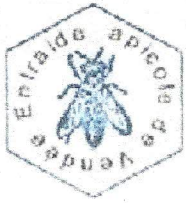
- la ville de La Roche sur Yon sollicite l'association afin qu'elle mette en place dans la ville UNE ruches. Ceci n'est pas évident car il faut entretenir les ruches, prévenir les risques de piqures... Les bonnes relations entretenues avec la mairie (prêt du terrain de moulin Papon) conduiront à répondre favorablement à cette requête. La mise en place éventuelle de ce rucher pourrait se faire à l'espace vert des Poilus.
- Rapport sur le groupement d'achat : Achat de pot à évaluer en fonction de la quantité et des frais de port.
- Cire : Compte tenu des récoltes, il y aura vraisemblablement peu de cire cette année sur le marché.
- Echanges sur l'état du rucher au sud de La Roche/Yon (cimetière des Péronnières)

Rucher école :

Cela fait 3 ans que l'association est au rucher école des Maisons Familiales Rurales de VENANSAULT. En 2014 sera mis à disposition de l'association d'un grand local alimenté en eau et électricité.

Michel LOUVIOT passe le relai à Philippe FOREIX, formateur, qui présente le bilan du rucher école et les perspectives 2014 :

Nous avons accueilli 52 adhérents en formation Niveau 1 et 20 en niveau 2.



Entraide Apicole de Vendée

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Compte rendu de l'assemblée générale du 16/11/2013

L'équipe des formateurs est constituée de :

- Christian HERAULT
- Michel LOUVIOT
- Philippe FOREIX
- Jacques EMERY (*Actuellement en retrait de l'association et qui est remercié pour les services qu'il a rendu à l'entraide Apicole*).
- Claude LOEILLET

Philippe décrit le fonctionnement d'une journée type de formation au rucher école :

- Cours théoriques et terminologie
- Analyse des cadres
- Evaluation des provisions
- Pesées, filages et autres pratiques...

Il souligne que la météo maussade de mars a contraint à mener des cours majoritairement théoriques.

La maintenance du rucher école, peuplé de 27 ruches est assurée par :

- Christian HERAUT
- Pascal BECOT
- Jean-Paul BRETIN
- Poste à pourvoir (tonte gazon)
- Pierre NEAU.

Un appel au volontariat est lancé afin d'étoffer l'équipe.

Autres points abordés par Philippe FOREIX:

- Une vidéo sur l'activité du rucher réalisée par Patrick LEQUERET (2 DVD)

Objectifs du rucher pour 2014 :

- Continuer le système des parrainages initié en 2013.
- L'élevage de reines devient incontournable pour pérenniser les colonies. Des séances de formation seront conduites à cette fin.
- Poursuite du peuplement des nuclei.

La présentation de Philippe FOREIX a été illustrée par la projection vidéo de-- l'inventaire des activités de l'association.

Questions / Réponses :

Michel LOUVIOT initie la phase des questions réponses :

- Le parrainage induit il pour le nouvel adhérent la fourniture gratuite d'un essaim ?

Non, car, compte tenu du nombre important de nouveaux adhérents. Le parrainage reste par contre une réponse appropriée pour la récupération d'essaims.

Le rôle de coordinateur pour les récupérations incombait jusqu'ici à Daniel FEVRE. Ceci représentant une charge conséquente pour une seule personne, il est prévu que, pour 2014, cette tâche échoit à plusieurs volontaires répartis géographiquement de manière homogène.



Entraide Apicole de Vendée

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Compte rendu de l'assemblée générale du 16/11/2013

- A qui doit-on déclarer les ruchers ?

Les ruchers doivent être déclarés aux Directions Départementales de la Protection des Populations (DDPP) anciennement Direction Services Vétérinaires (DSV).

Le président procède ensuite au vote. Le rapport est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

Rapport Financier

Catherine GRASSINEAU, trésorière, présente le bilan comptable de l'exercice. Celui-ci ayant été envoyé par courrier aux adhérents. Le compte de résultat révèle un total des revenus de 13 319,82 € pour un total des dépenses de 11 017,10 € soit un solde positif de 2302,72 €. Pas de question suite aux explications détaillées de Catherine.

Il est procédé au vote de l'assemblée pour le compte de résultat 2013. **Le bilan est adopté à l'unanimité.**

La trésorière présente ensuite le bilan prévisionnel (également adressé aux adhérents).

Les produits s'élèvent à 13 030 €, les dépenses à 13 030 €.

Le bilan prévisionnel est soumis au vote de l'assemblée. **Le bilan est adopté à l'unanimité.**

Election au Conseil d'Administration :

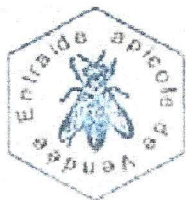
Le président rappelle que les absents non excusés n'ayant pas renouvelé leur candidature sont de fait réputés démissionnaires.

23 personnes sont présentes au C.A. Le tiers sortant est composé de :

- Jacques EMERY absent. Sa candidature n'est pas renouvelée.
- Anne marie EMERY (absente). Sa candidature n'est pas renouvelée.
- Éric COLIN, qui renouvelle sa candidature. Celle-ci est acceptée.
- Philippe FOREIX, qui renouvelle sa candidature. Celle-ci est acceptée.
- Michel GABORIT (Démission).
- Michel LOUVIOT qui renouvelle sa candidature. Celle-ci est acceptée.
- Michel MERIAU (Démission)

Pour compléter le bureau de l'association, il est procédé à l'appel à candidature, puis au vote par l'assemblée.

- Mr LAURENT STRUNA s'est déclaré. Candidature acceptée à l'unanimité.
- Mr Marcel JOUSSEMET (sera absent jusqu'à mi-mars). Candidature acceptée à l'unanimité.
- Mr Jillali OULKAID s'est déclaré. Candidature acceptée à l'unanimité.
- Mme Mélanie BUTEAU s'est déclarée. Candidature acceptée à l'unanimité.
- Mr Dominique DELMEE (candidature par mail). Candidature acceptée à l'unanimité.



Entraide Apicole de Vendée

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Compte rendu de l'assemblée générale du 16/11/2013

Pour des raisons pratiques, les futurs C.A. devraient avoir lieu le samedi. Ils seront normalement suivis des cours l'après-midi. Ceci de manière à limiter les déplacements.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 12h00.

Le président de la séance
Michel LOUVIOT